



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

*DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION
DES TAXES FONCIÈRES*

Prenez avis que le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'année 2022, est maintenant complété.

Ce rôle est déposé à mon bureau situé à l'Hôtel de Ville, au 147 rue Saint-Pierre, à Saint-Constant.

Toute personne qui désire consulter ledit rôle peut le faire durant les heures d'ouverture de service des finances, soit du lundi au jeudi de 8 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de se présenter au service des finances, où une copie de son compte lui sera remise.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 22 février 2022

Geneviève Pelletier, CPA, CMA, M.Sc., S.C.P.
Directrice des finances et trésorière